

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 07499 Numéro SIREN : 831 333 430 Nom ou dénomination : A D S

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2021 sous le numéro de dépôt 42680

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A D S 6 AVENUE HENRIETTE 93170 BAGNOLET			
SIRET	8 3 1 3 3 3 4 3 0 0 0 0 1 3	Mel:	ads.decor1961@gmail.com
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Travaux de peinture et vitrerie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	19 479	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐ Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE
---	-----	---	-----	--	------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
UNICONSEIL 6-8 AVENUE HENRIETTE 93170 BAGNOLET	
Tél: 0183636150	Tél:
OGA/OMGA	Identité du déclarant:
Viseur conventionné	Date: 30062021
(Cocher la case correspondante)	Lieu: BAGNOLET
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Qualité et nom du signataire: Président
	Adel EL SAWAF
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature:
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
----------	---

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise <u>A D S</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																					
Adresse de l'entreprise <u>6 AVENUE HENRIETTE 93170 BAGNOLET</u>																																																																																																																																																																																																															
SIRET <table><tr><td>8</td><td>3</td><td>1</td><td>3</td><td>3</td><td>3</td><td>4</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>												8	3	1	3	3	3	4	3	0	0	0	1	3																																																																																																																																																																																							
8	3	1	3	3	3	4	3	0	0	0	1	3																																																																																																																																																																																																			
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>																																																																																																																																																																																																															
Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>																																																																																																																																																																																																															
ACTIF																																																																																																																																																																																																															
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Brut 1</th><th>Amortissements-Provisions 2</th><th>Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td>010</td><td>012</td><td></td></tr><tr><td> Fonds commercial *</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Autres *</td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>030</td><td>1 047</td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>042</td><td>2 090</td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>048</td><td>3 442</td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td>STOCKS</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td>052</td><td></td></tr><tr><td> Marchandises *</td><td>060</td><td>062</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td>066</td><td></td></tr><tr><td>Créances (2)</td><td>068</td><td>070</td><td>120 686</td></tr><tr><td> Clients et comptes rattachés *</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Autres * (3)</td><td>072</td><td>074</td><td>45 524</td></tr><tr><td>Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td>082</td><td>175</td></tr><tr><td>Disponibilités</td><td>084</td><td>086</td><td>65 986</td></tr><tr><td>Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td>094</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>098</td><td>232 370</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>112</td><td>235 813</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td colspan="12">Exercice N 1 NET</td></tr><tr><td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td></td><td>4 000</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td>400</td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td>67 914</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td>16 218</td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td>142</td><td></td><td>88 532</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td colspan="2">Total II</td><td>154</td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td>102 000</td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td><td>9 354</td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>501</td><td>35 928</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td></td><td>147 281</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td>235 813</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td></tr></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		Fonds commercial *				Autres *	014	016		Immobilisations corporelles *	028	030	1 047	Immobilisations financières * (1)	040	042	2 090	Total I (5)		044	048	3 442	ACTIF CIRCULANT	STOCKS				Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		Marchandises *	060	062		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		Créances (2)	068	070	120 686	Clients et comptes rattachés *				Autres * (3)	072	074	45 524	Valeurs mobilières de placement	080	082	175	Disponibilités	084	086	65 986	Charges constatées d'avance *	092	094		Total II		096	098	232 370	Total général (I + II)		110	112	235 813	PASSIF												Exercice N 1 NET												CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		4 000	Écarts de réévaluation	124			Réserve légale	126		400	Réserves réglementées *	130			Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			Report à nouveau	134		67 914	Résultat de l'exercice	136		16 218	Provisions réglementées	140			Total I		142		88 532	Provisions pour risques et charges		Total II		154	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		102 000	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			Fournisseurs et comptes rattachés *	166		9 354	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	501	35 928	Produits constatés d'avance	174			Total III		176		147 281	Total général (I + II + III)		180		235 813	RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																																																																																																											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012																																																																																																																																																																																																												
	Fonds commercial *																																																																																																																																																																																																														
	Autres *	014	016																																																																																																																																																																																																												
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 047																																																																																																																																																																																																											
	Immobilisations financières * (1)	040	042	2 090																																																																																																																																																																																																											
Total I (5)		044	048	3 442																																																																																																																																																																																																											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																																																																																																														
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052																																																																																																																																																																																																												
	Marchandises *	060	062																																																																																																																																																																																																												
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066																																																																																																																																																																																																												
	Créances (2)	068	070	120 686																																																																																																																																																																																																											
	Clients et comptes rattachés *																																																																																																																																																																																																														
	Autres * (3)	072	074	45 524																																																																																																																																																																																																											
	Valeurs mobilières de placement	080	082	175																																																																																																																																																																																																											
	Disponibilités	084	086	65 986																																																																																																																																																																																																											
	Charges constatées d'avance *	092	094																																																																																																																																																																																																												
Total II		096	098	232 370																																																																																																																																																																																																											
Total général (I + II)		110	112	235 813																																																																																																																																																																																																											
PASSIF																																																																																																																																																																																																															
Exercice N 1 NET																																																																																																																																																																																																															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		4 000																																																																																																																																																																																																											
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																																																																																																													
	Réserve légale	126		400																																																																																																																																																																																																											
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																																																																																																													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131																																																																																																																																																																																																													
	Report à nouveau	134		67 914																																																																																																																																																																																																											
	Résultat de l'exercice	136		16 218																																																																																																																																																																																																											
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																																													
Total I		142		88 532																																																																																																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges		Total II		154																																																																																																																																																																																																											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		102 000																																																																																																																																																																																																											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																																																																																																													
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		9 354																																																																																																																																																																																																											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	501	35 928																																																																																																																																																																																																											
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																																													
Total III		176		147 281																																																																																																																																																																																																											
Total général (I + II + III)		180		235 813																																																																																																																																																																																																											
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																																																																																																										
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																										
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																															

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A D S

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	
			Services *		217	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				218 576 508
	Production immobilisée *					222
	Subventions d'exploitations reçues					224
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					226
						230 18 693
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232 595 201
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises) *					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242 323 987
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				244 5 447
	Rémunérations du personnel *					250 176 221
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252 67 078
	Dotations aux amortissements *					254 698
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	
						262 133
	Total des charges d'exploitation (II)					264 573 562

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)		294 2 160
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)	{				300 340
	{				
	{				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306 2 922

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

					310 16 218
--	--	--	--	--	------------

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régime d'exploitation	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				312 16 218	314
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				316	
	Provisions non déductibles *				318	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				322	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	340
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
Détuctions	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sixies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. quaterdecies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit				346	350
	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	655		Deduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	643	
	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies B)	645		Deduction exceptionnelle (Art 39. decies C)	647	
	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies D)	648		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39. decies E)	641	
	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies F)	990		Deduction exceptionnelle (Art 39. decies G)	649	
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352 19 479	354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370 19 479	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2021

A D S

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A D S

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	963	472	1 437	474		476	2 399	
Immobilisations financières		480	6 313	482		484	4 223	486	2 090	
TOTAL		490	7 276	492	1 437	494	4 223	496	4 489	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	349	562	698	564		566	1 047
TOTAL		570	349	572	698	574		576	1 047

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																																																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10																																																																																																																																											
	Depots & cautionn																																																																																																																																																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="3">Immo- bilis- ations</th> <th rowspan="3">Valeur d'actif *</th> <th rowspan="3">Amortissements *</th> <th rowspan="3">Valeur résiduelle</th> <th rowspan="3">Prix de cession *</th> <th colspan="4">Plus ou moins-values</th> </tr> <tr> <th rowspan="2">Court terme *</th> <th colspan="3">Long terme</th> </tr> <tr> <th>19 % ⑥</th> <th>15 % ou 12,8 % ⑦</th> <th>0 % ⑧</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>4 223</td><td></td><td>4 223</td><td></td><td></td><td></td><td>(4 223)</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>10</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>578</td> <td>4 223</td> <td>580</td> <td>4 223</td> <td>584</td> <td>586</td> <td>581</td> <td>(4 223)</td> <td>589</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Plus-values taxables à 19 % (1)</td> <td>579</td> <td></td> <td>Régularisations</td> <td>590</td> <td>583</td> <td>594</td> <td>595</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="6">TOTAL</td> <td>596</td> <td>585</td> <td>597</td> <td>(4 223)</td> <td>599</td> </tr> </tbody> </table>											Immo- bilis- ations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				Court terme *	Long terme			19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	1	4 223		4 223				(4 223)		2									3									4									5									6									7									8									9									10									TOTAL	578	4 223	580	4 223	584	586	581	(4 223)	589		Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595		TOTAL						596	585	597	(4 223)	599
Immo- bilis- ations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																																																																																																																																																
					Court terme *	Long terme																																																																																																																																															
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧																																																																																																																																													
1	4 223		4 223				(4 223)																																																																																																																																														
2																																																																																																																																																					
3																																																																																																																																																					
4																																																																																																																																																					
5																																																																																																																																																					
6																																																																																																																																																					
7																																																																																																																																																					
8																																																																																																																																																					
9																																																																																																																																																					
10																																																																																																																																																					
TOTAL	578	4 223	580	4 223	584	586	581	(4 223)	589																																																																																																																																												
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595																																																																																																																																												
TOTAL						596	585	597	(4 223)	599																																																																																																																																											

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise <u>A D S</u>										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations . dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603		605		607			
	Autres provisions réglementées *		610	612		614		616			
Provisions pour risques et charges			620	622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	632		634		636			
	Sur stocks et en cours		640	642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés		650	652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation		660	662		664		666			
TOTAL			680	682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Immob incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765								
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780							
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI					995		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)					996		
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960								
Total des déficits restant à reporter			970								
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin								325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380			
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326			
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	11 870		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise: A. D. S.										Néant ☐ *															
Exercice ouvert le: ..01/01/2020.. et clos le:31/12/2020								Données en nombre de mois		1	2														
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																									
Effectif moyen du personnel * :								376	9,00																
Dont apprentis								657																	
Dont handicapés								651																	
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861																	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																									
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	576 508																
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118																	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119																	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105																	
TOTAL 1								106	576 508																
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115	61																
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143																	
Subventions d'exploitation reçues								113																	
Variation positive des stocks								111																	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116																	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153																	
TOTAL 2								144	61																
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																									
Achats								121	44 172																
Variation négative des stocks								145																	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	251 537																
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146	28 278																
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133																	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148	133																
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128																	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135																	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150																	
TOTAL 3								152	324 120																
IV - Valeur ajoutée produite																									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	252 449																
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	252 449																
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020	X																
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	576 508		Effectifs au sens de la CVAE *		023	9,00															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026																	
Période de référence				024	0	1	/	0	1	/	2	0	2	0	160	3	1	/	1	2	/	2	0	2	0
Date de cessation																									

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C G I)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 3 1 3 3 3 4 3 0

Dénomination de l'entreprise

A D S

Adresse (voie)

6 AVENUE HENRIETTE

Code postal

93170

Ville

BAGNOLET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 3 1 3 3 3 4 3 0

Dénomination de l'entreprise

A D S

Adresse (voie)

6 AVENUE HENRIETTE

Code postal

93170

Ville

BAGNOLET

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise A D S
 Adresse 6 AVENUE HENRIETTE 93170 BAGNOLET

du _____
 au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	EL SAWAF Adel CONDUCTEUR DE TRAVAUX				49 AVENUE D'ORLEANS 93190 LIVRY GARGAN			
2	EL NAKIB Tarek Maçon				5 RUE SERGENT DESOLNEUX 95120 ERMONT			
3	EL NAKIB Dina Secrétaire				5 rue du Sergent Desolneux 95120 ERMONT			
4	EL TEIR Mohamed Peintre				BL 16B3 15 RUE ERARO 75012			
5	YUSEF Osama PEINTRE				Chez Mr Benayed Khaled 15 Avenue Foch 95240			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	30 000			30 000				30 000
2	24 429	1 600		26 028				26 028
3	19 638			19 638				19 638
4	16 111	1 814		17 924				17 924
5	15 945	1 748		17 693				17 693
6								
7								
8								
9								
10								
**	106 122	5 162		111 284				111 284

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	7 224
Total	7 224

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020 (total col 9 + total col 10) ⑩	118 508	- de l'exercice . 2020 . ⑩	21 128
- de l'exercice précédent ⑩	139 059	- de l'exercice précédent ⑩	27 706
Nom et qualité du signataire Adel EL SAWAF Président		À BAGNOLET, le 30062021 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

A D S
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 4 000 €EUROS
SIEGE SOCIALE : 6 – 8 AVENUE HENRIETTE
93170 BAGNOLET

RCS : 831 333 430 BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un
Le 29 Octobre,
A 15 heures,

Les actionnaires de **la société A D S**, société par actions simplifiée au capital de 4 000.00 €euros, divisé en 100 actions de 40 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au 6-8 Avenue Henriette 93170 BAGNOLET, sur la convocation de la présidence.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur EL SAWAF Adel 70 actions,
- Monsieur EL TEIR Mohamed 30 actions,

Les actionnaires présents ou représentés possédant ainsi les cent actions, soit la totalité des actions, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur EL SAWAF Adel, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,

Le président donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre la discussion.
Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la présidence, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 16218.00 Euros.

Elle décide d'affecter la totalité de ce résultat de la manière suivante :

- En report à nouveau : 67914.00 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

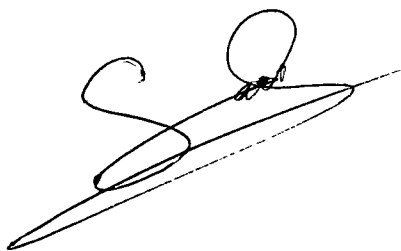
TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, déclare approuver ces conventions.

Chacune desdites conventions, soumises à un vote distinct auquel n'a pas participé l'associé intéressé a été approuvée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les associés présents ou leur mandataire.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small loop at the end.